



Compte-rendu réunion CONSEIL DE QUARTIER GAMBETTA

Jeudi 14 avril 2022

Présent.e.s :

GABORIT Françoise, ARAGON Philippe, SHEPARD Catherine, APARICIO Lydie, GELBMANN Béatrice, FEVRE-PERNET Christine, MONGELLAZ Jocelyne, POULET Romain, KIJEWski Béatrice, MERAND-RUAUX, PELISSIER Pauline, BERTHON Hugo, SANKHO Ladji, CAMORA Mamadou.

Excusé.e.s : ABADIE Hervé, CHAMBRIN Marie-Hélène, RONCO Josette, CAUSIN Axel

ODJ :

1. Validation du CR de la réunion du 10/03 (pièce jointe)
2. Retour sur la 2^{ème} réunion GPO (Jocelyne et Philippe)
3. Concertation PLU/PADD : cahier d'acteur déposé par le CQG (Jocelyne)
4. Commission « Animations » : fête de septembre/ Compagnie le Fil de soie (Françoise et Philippe)
5. Culture : présentation du projet de la Colline
6. Point sur la communication du CQG : réseaux sociaux, article (Journal de la Mairie, Mon petit 20^{ème}, AMI...), matériel affichage...
7. Projets retenus au Budget participatif : nuisances sonores (Bar/Restaurants/Terrasses)
8. Échange avec Eric PLIEZ, maire du 20^{ème} arrondissement (19h30 salle du conseil)
9. Martin BUSSY, adjoint au maire du 20^{ème} en charge de la propreté de l'espace public : présentation du programme "propreté"

1. Après lecture, le CR de la réunion du 10/03/2022 est validé à l'unanimité des présent.e.s.
2. La 2^{ème} réunion GPO (Groupement de Partenariat Opérationnel) du 24 mars à laquelle ont assisté Jocelyne et Philippe a permis de faire le point sur l'évolution des problèmes de nuisances sonores et de délinquance sur les escaliers d'accès à la Campagne à Paris évoqués lors de la réunion précédente. L'apaisement constaté à la suite d'interventions ou à la présence policière reste néanmoins fragile. Il est donc nécessaire de continuer à faire remonter les informations au GPO qui intervient le soir à partir de 17h et la nuit.
La Police municipale, présente à la réunion, intervient en journée.
Les problématiques des nuisances sonores générées par les bars, restaurants et terrasses ainsi que la dangerosité pour les piétons de la circulation des trottinettes sur les trottoirs ont également été abordées.
Rappel contact GPO : tel 01 44 62 49 11
Contact cellule d'écoute 3975, Tel : 01 44 62 49 67, le mail : ecoute20@interieur.gouv.fr
Contact police municipale tel 01 42 76 73 73
Romain POULET (coordinateur des conseils de quartiers PDL) présent à la réunion du GPO rappelle l'importance de l'articulation CQ et GPO guidée par le principe de rapprochement police population. Le GPO est un dispositif national sectorisé qui agit en interaction avec les riverains, les associations, les partenaires institutionnels. Il peut donc être interpellé par le CQ s'il apporte des éléments sur une problématique en lien avec la délinquance, l'insécurité des biens ou des

personnes, les nuisances sonores, les incivilités, les dégradations...Le GPO agit tant que le problème n'est pas résolu.

La prochaine réunion est fixée au jeudi 28 avril 16h.

3. Dans l'objectif de la révision du PLU (Plan Local d'Urbanisme,) le PADD (Projet d'aménagement et de Développement Durable) est le cadre qui définira les grandes orientations données à l'aménagement futur de Paris avec le nouveau PLU bioclimatique. Suite à la marche exploratoire du 25/02, le CQG a souhaité apporter sa contribution par le biais d'un cahier d'acteur en donnant son avis et classant par ordre de priorité les propositions du PADD sur l'ensemble du Quartier Gambetta avec un focus sur le site RATP Belgrand qui fait l'objet d'un vaste projet de réaménagement en s'appuyant sur la consultation des riverains réalisée par la RATP. Ce cahier d'acteur du CQG (pièce jointe) « pour un quartier plus vert, plus calme, plus solidaire » a donc été déposé le 1^{er} avril sur la [plateforme ideo.paris.fr](http://plateforme.ideo.paris.fr)- Le travail a été réalisé essentiellement par Jocelyne en collaboration avec un petit groupe de personnes du CQG (commission cadre de vie, nuisances sonores).

Un cahier d'acteur a également été déposé par le collectif Rondeaux/Landrin qui propose un parcours sportif pour atténuer les effets du report de circulation des voitures provenant des grands axes (principalement liés aux travaux de l'avenue Gambetta) et affectant la vie des riverains du secteur. Ce projet s'inscrit également dans une démarche de végétalisation de l'espace public, de réduction de l'empreinte carbone. Ce cahier d'acteur est consultable sur la « plateforme ideo.paris.fr »

Romain POULET invite le collectif Rondeaux/Landrin à se rapprocher de l' élu sectoriel du sport Epany Epara Epara concernant le volet sportif de leur projet qui pourrait aussi être proposé dans le cadre d'un projet participatif ou d'Embellir votre quartier concernant le volet végétalisation. Romain rappelle les critères et les contraintes de ces deux dispositifs en particulier pour les interventions lourdes sur l'espace public.

Concernant les problèmes de circulation il rappelle que conformément au Règlement intérieur, il est possible d'adresser un vœu qui peut être inscrit à l'ordre du jour du Conseil d'arrondissement.

4. La commission « animations » a retenu la date du dimanche 11 septembre (15h-18h30) (après le forum des associations) pour organiser une animation de quartier. Cette animation sur le thème de « La légèreté » se tiendra dans le square Edouard Vaillant avec l'intervention de la compagnie FIL DE SOIE. La compagnie proposera un spectacle en lien avec le thème choisi et des ateliers sur les arcs du cirque. Le coût total de 3300 euros est encore à discuter. La commission animation se charge d'organiser avec les services de la mairie concernés le déroulement de cette animation et de faire une demande d'occupation du square.
5. Échange avec Eric PLIEZ qui décrit la sortie d'un processus long entamé depuis le début de sa mandature pour réactiver et élargir la participation à la démocratie locale. Des rencontres citoyennes à la Charte de la démocratie locale, l'objectif a toujours été de renforcer la participation citoyenne dans tous les quartiers mais aussi de diversifier les profils des âges et des parcours des membres des CQ : « Amener de la jeunesse, former des ambassadeurs -drices

de la jeunesse qui entrent dans les CQ... ». La Mairie y travaille avec l'élaboration d'un nouveau Contrat/Jeunesse d'arrondissement.

Une nouvelle étape est à franchir avec l'Observatoire de la démocratie locale.

Le 20ème a été précurseur dans la mise en place des Conseils de Quartier qui sont autonomes et dotés de moyens.

Eric PLIEZ insiste sur l'importance de faire remonter les critiques et les suggestions en toute indépendance. Certes la partie budgétaire est contrainte par le cadre de fonctionnement imposé par la mairie de Paris en particulier sur les investissements mais il ne faut pas hésiter à solliciter les conseils de Romain POULET et Hugo BERTHON pour trouver les bonnes solutions. Le travail du CQG peut faire évoluer un projet comme celui des pistes cyclables, l'aménagement de la place Gambetta qui devrait être verdie malgré les contraintes du fait du métro et de la fontaine classée donc non déplaçable. Il est prévu de déplacer les kiosques...

Les mairies d'arrondissement ont obtenu deux nouvelles responsabilités : la sécurité (police municipale) et la propreté. Concernant cette dernière la territorialisation de la gestion devrait permettre d'améliorer la situation en proposant des actions ciblées.

À la suite des problèmes de circulation évoqués (avenue Gambetta et rue Belgrand notamment) le Maire invite les membres à se rapprocher des élus en charge du sujet : Vincent Goulin, adjoint en charge des transports ... et Michel Roger, délégué en charge de la voirie.

6. Présentation du programme propreté par Martin BUSSY adjoint au maire en charge de la propreté de l'espace public, du tri, de la réduction des déchets, du recyclage et du réemploi. L'amélioration du cadre de vie des habitant.e.s du quartier et la préservation de l'environnement sont une priorité donc cela passe par des réponses concrètes à leurs attentes en matière de propreté.
 - Objectif : rue propre et espace public (square, jardin) propre y compris les espaces végétalisés et les pieds d'arbres.
 - Moyens : la territorialisation implique de renforcer les moyens d'intervention (nombre d'engins doublé pour le nettoyage des rues...), de déterminer des priorités, de contractualiser une enveloppe dédiée permettant des actions ciblées
 - Il faut traiter en amont : 35% de nos déchets organiques proviennent de nos poubelles (bacs vert). Une sensibilisation est faite auprès des bailleurs sociaux pour que les bacs soient sortis le matin (et non le soir)
 - À partir de septembre ramassage des bacs 3 fois par semaine (au lieu de 2 actuellement)
 - Campagne de distribution de lombricomposteurs individuels et mise à disposition des copropriétaires et des bailleurs sociaux de composteurs collectifs.
 - 20% des déchets sont actuellement recyclés : Pour développer le recyclage en ville les stations de tri de déchets Tri Trilib vont être augmentés dans l'arrondissement. Ces conteneurs visent à apporter une solution aux immeubles qui n'ont pas de bacs jaunes
 - Une opération autour de la réduction et de la valorisation de nos déchets intitulée « Territoire Zéro Déchets » a été lancée dans les quartiers Réunion /saint Blaise (mise en place d'actions coordonnées)
 - Organisation de collectes des bio déchets sur les marchés de proximité dont celui de Belgrand), d'opérations de sensibilisation à la propreté et récemment une « opération quartier propre » à l'initiative d'habitant.e.s du quartier de la rue de la justice

Dès cette année, une amplification des moyens a été mise en place pour renforcer la réactivité des interventions pour l'entretien de l'espace public

Cette intervention fait suite aux problèmes récurrents vécus par les habitant.es qu'ont fait remonter des membres du CQG :

- incivilités qui nécessiteraient de renforcer la verbalisation des personnes contrevenantes
- Rue de la Py, place Edith Piaf : problème de ramassage de poubelles qui encombrant le trottoir durant la journée, déjections canines importantes, nourrissage intempestif de pigeons
- voies peu fréquentées qui font les frais des déjections canines et d'un manque de nettoyage (passage d'engin de lavage) des trottoirs et des caniveaux
- tours d'arbres non entretenus favorisant la présence de débris
- trottoirs encombrés par des encombrants

Questions diverses

Le représentant de la résidence sociale « Pyrénées COALLIA » nous informe du projet porté par le comité des résidents d'organisation d'une journée estivale qui aura lieu le 11 juin à la MJC BORREGO

Un dossier plus complet doit nous être transmis par mail.

Les points 5, 6 et 7 n'ont pas été traités faute de temps, ils sont reportés à la prochaine réunion.

La prochaine réunion est fixée au 12 mai de 18h à 20h.